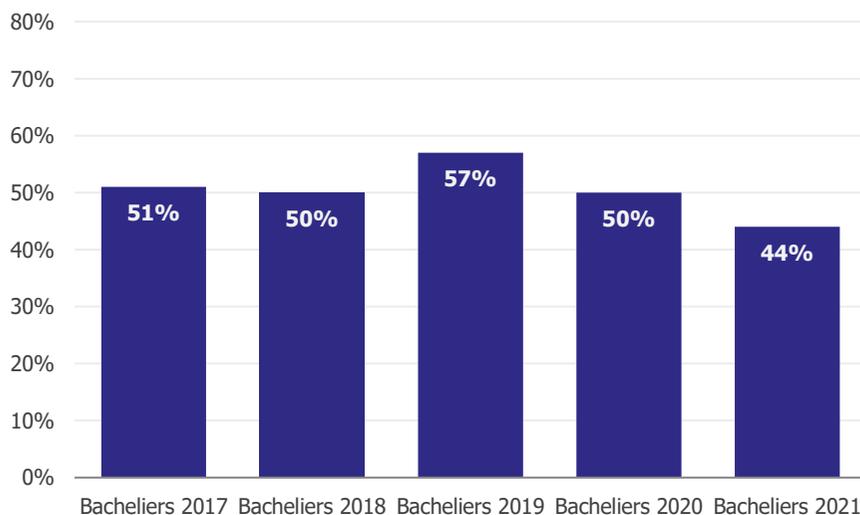


## La réussite en licence

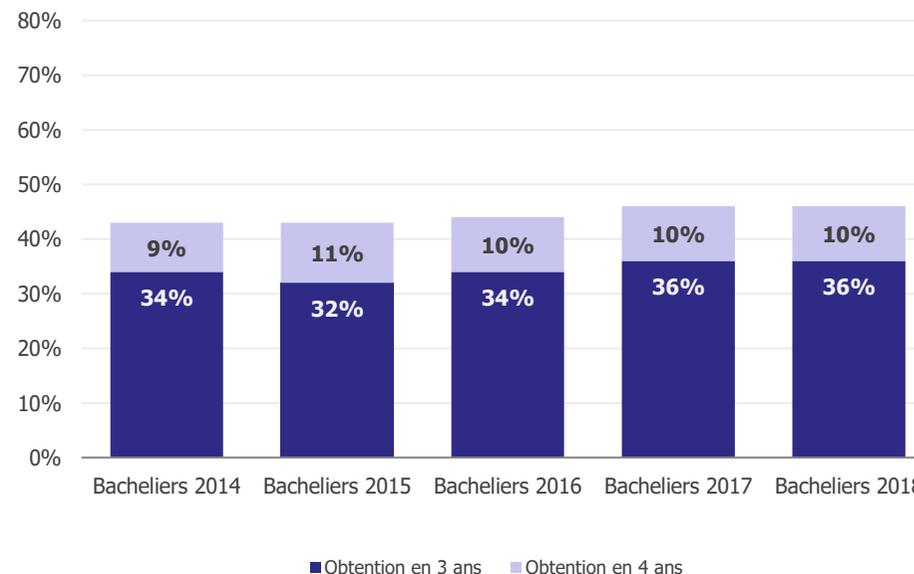
**Passage en deuxième année de licence**



A la rentrée universitaire 2021-2022, 1 426 nouveaux bacheliers se sont inscrits en licence. Ces étudiants sont les premiers à être titulaires du nouveau baccalauréat général. L'année suivant leur première année de licence, moins de la moitié des étudiants sont passés en deuxième année, soit un taux inférieur à ceux observés les années précédentes. En plus de la mise en place de la réforme du baccalauréat, les bacheliers 2021 ont connu deux années consécutives de lycée avec des conditions d'enseignements et un conseil à l'orientation fortement dégradés par la crise sanitaire.

Par ailleurs, plus de quatre bacheliers 2018 sur dix obtiennent leur licence dans l'établissement en trois ou quatre ans, à l'instar de leurs prédécesseurs et de la moyenne nationale<sup>1</sup>.

**Obtention de la licence en 3 ou 4 ans**



### Définitions

#### Taux de passage en deuxième année de licence :

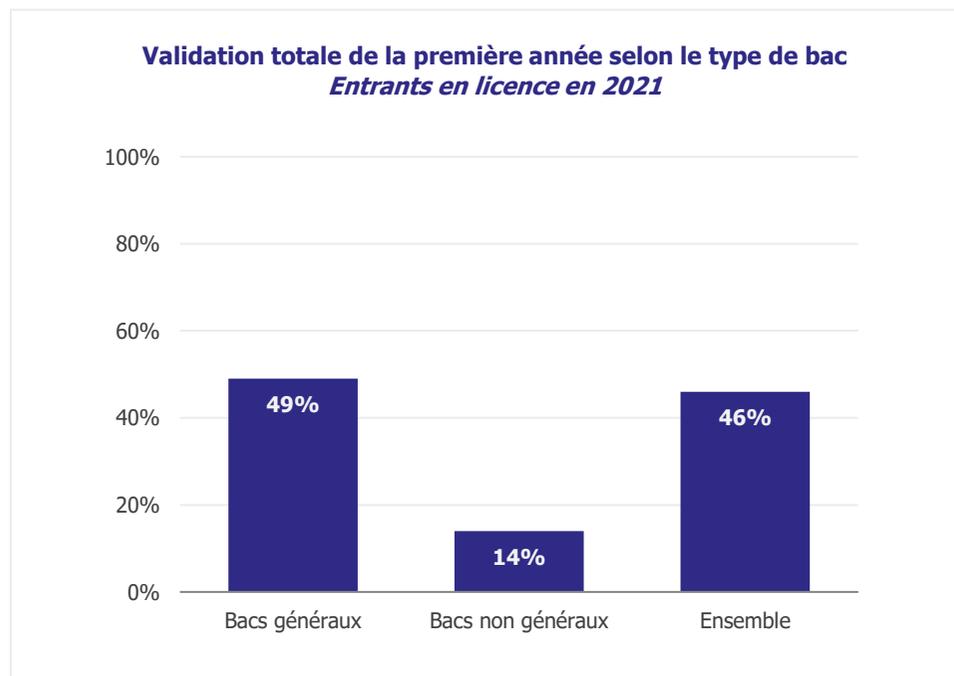
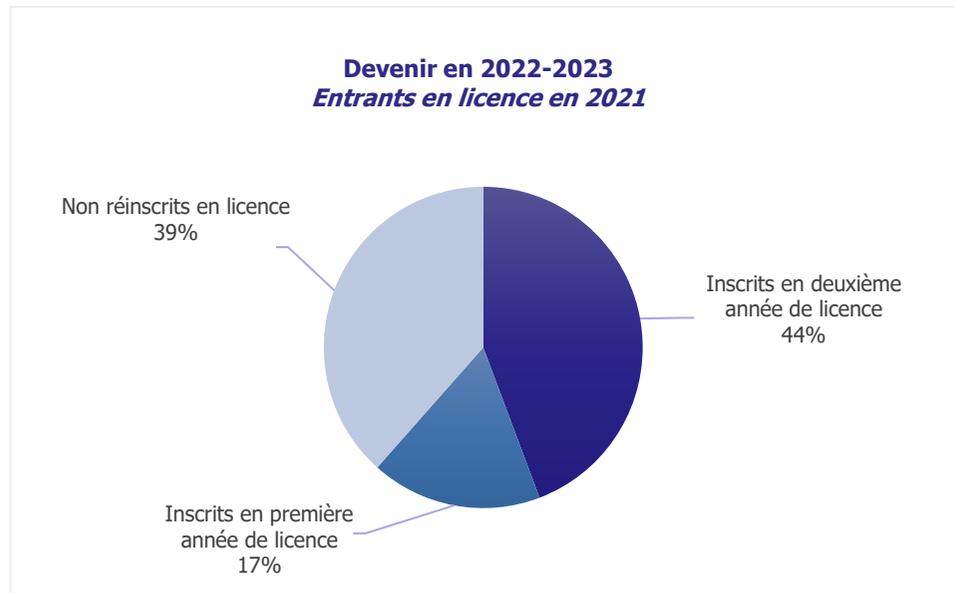
Part des néo-bacheliers entrant en première année de licence inscrits en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

#### Taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans :

Part de diplômés sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bacheliers entrant en première année de licence.

<sup>1</sup> Source : « 7.34 La réussite en licence », *Repères et références statistiques 2023*, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, août 2023.

## Passage en deuxième année



Au terme de la première année de licence, quatre étudiants sur dix passent en deuxième année, 17 % se réinscrivent en première année et 39 % ne sont pas réinscrits en licence dans l'établissement.

Les bacheliers généraux passent plus souvent en deuxième année : 48 % contre 12 % pour les bacheliers technologiques ou professionnels. Ces derniers quittent plus fréquemment l'établissement à l'issue de la première année (67 % contre 34 % pour les bacheliers généraux).

De plus les étudiants dotés des atouts scolaires favorables à la réussite sont plus souvent inscrits en deuxième année. En effet, les bacheliers généraux ayant obtenu une mention au bac accèdent plus souvent à la deuxième année (59 % contre 25 % pour les bacheliers généraux sans mention). De même, 50 % des étudiants ayant obtenu leur bac général sans retard passent en deuxième année contre 22 % pour les autres bacheliers généraux. Et quand ils cumulent ces atouts scolaires (bac général avec mention et sans retard), 60 % passent en deuxième année contre 12 % des titulaires d'un bac général avec retard et sans mention.

A l'issue de la première année, moins de la moitié des étudiants ont validé la totalité de leurs unités d'enseignements. Et comme pour le passage en deuxième année, avoir un bac général avec mention et sans retard favorise la validation totale de la première année.

Quand ils valident la totalité de leur première année, 91 % suivent une deuxième année de licence au sein de l'établissement, et 9 % quittent l'établissement.

Les bacheliers 2021 passent moins souvent en deuxième année et valident moins souvent la totalité de leur année que les bacheliers 2020, mais cette moindre réussite ne s'explique pas par des profils scolaires moins favorables à la réussite : au contraire ils sont plus souvent titulaires d'un bac général, plus souvent obtenu avec mention et le plus souvent sans retard. On peut supposer que le conseil à l'orientation au lycée ait été encore plus impacté par la crise sanitaire pour les bacheliers 2021, qui l'ont subi deux années consécutives alors qu'il leur fallait en plus s'adapter aux mécanismes de la réforme du bac. D'ailleurs les bacheliers 2021 quittent plus souvent la première année de licence (39 % pour les 2021 contre 31 % pour les 2020). Et les départs sont plus importants quand ils n'ont pas validé la totalité de leur année (63 % pour les bacheliers 2021 contre 55 % pour les 2020).

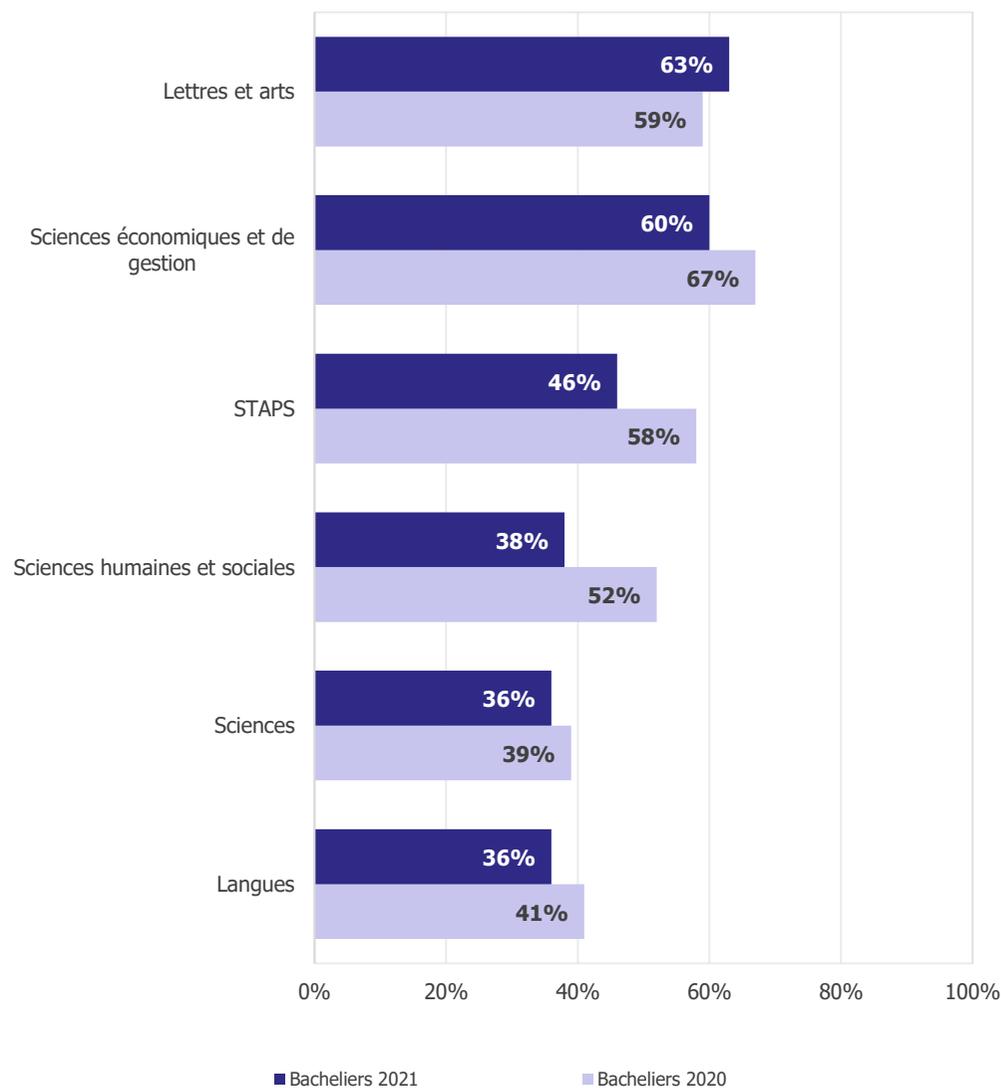
Le taux de passage en deuxième année des bacheliers 2021 s'échelonne de 36 % en sciences et en langues à 63 % en lettres et arts. En effet ces derniers ainsi que les étudiants de sciences économiques et de gestion valident plus souvent leur année que les étudiants des autres disciplines et accèdent donc plus souvent à la deuxième année.

Concernant les étudiants de sciences humaines et sociales, de langues et de sciences, ils passent moins souvent en deuxième année : un peu plus d'un tiers y accèdent. Les étudiants scientifiques redoublent plus fréquemment que les autres (28 % contre 14 %), tandis que ceux de langues et de sciences humaines et sociale quittent plus fréquemment l'établissement à l'issue de leur première année (46 %).

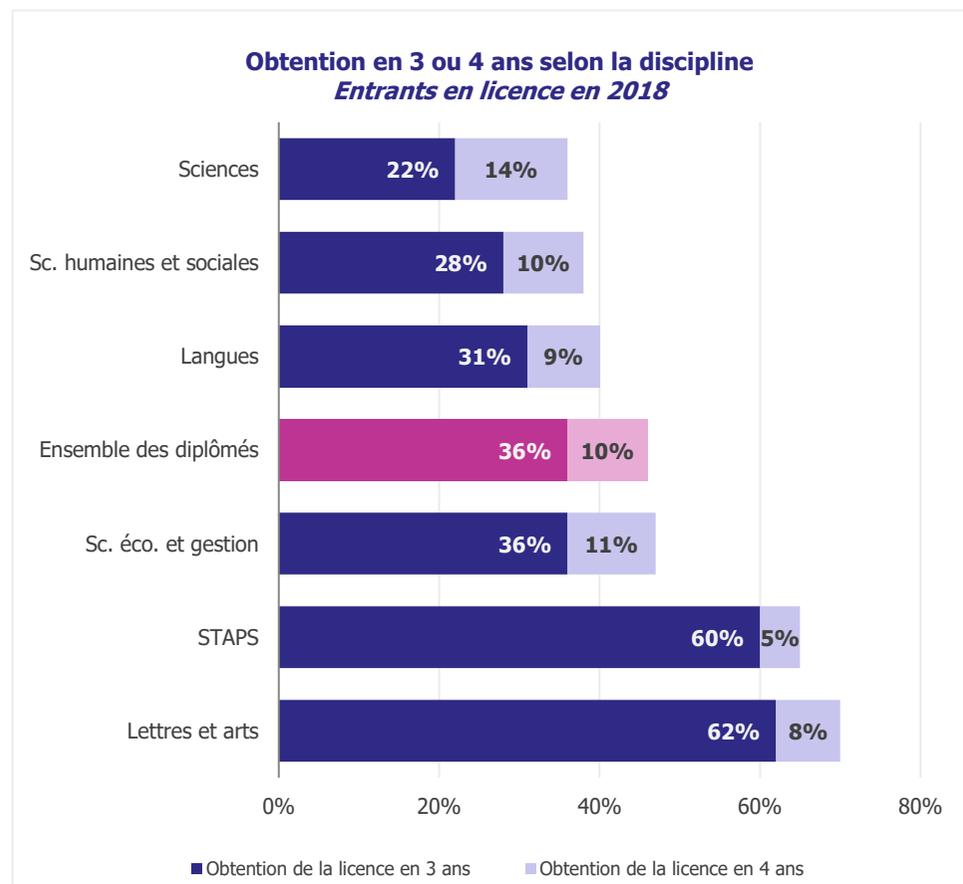
Le taux de passage des bacheliers 2021 est moins élevé que celui de la promotion précédente, et ce dans toutes les disciplines, excepté en lettres et arts (+ 4 points). De surcroît, en sciences humaines et sociales et en STAPS le taux de passage est particulièrement moins élevé que celui des 2020 (respectivement - 14 points et - 12 points). Cette baisse globale ne peut être imputée aux profils scolaires des bacheliers 2021 qui sont autant, voire plus souvent, favorables à la réussite que ceux de la promotion précédente, et ce, dans toutes les disciplines.

Enfin pour les étudiants de STAPS, si le taux de passage en deuxième année est en baisse par rapport aux bacheliers 2020, il reste tout de même plus élevé que celui d'autres disciplines. Cette baisse du taux de passage s'explique par une moindre validation de la première année : 66 % des bacheliers 2020 validaient l'ensemble de la première année contre 55 % pour les 2021. Et, comme ceux de la promotion précédente, quand les étudiants de STAPS ont validé la totalité de leur première année, ils ont plus tendance, que ceux des autres disciplines, à quitter l'établissement (17 % contre 7 % dans les autres disciplines).

**Passage en deuxième année de licence selon la discipline**  
*Entrants en licence en 2020 et 2021*



## Obtention de la licence en 3 et 4 ans



Plus du tiers des étudiants entrés en licence en 2018 obtiennent leur diplôme en trois ans et un dixième en quatre ans, soit un taux d'obtention de la licence identique à celui du niveau national<sup>2</sup>.

Près de sept étudiants sur dix de licences de lettres et arts et de STAPS obtiennent leur diplôme en trois ou quatre ans, et la réussite sans retard est particulièrement élevée dans ces disciplines. Inversement, les étudiants de sciences, sciences humaines et sociales, et de langues, obtiennent moins souvent leur licence : moins de 40 % sont diplômés après quatre années et moins d'un tiers obtiennent leur diplôme sans retard. En sciences, la moindre réussite s'explique notamment par un redoublement plus fréquent (26 %) ; d'ailleurs le taux d'obtention du diplôme avec retard est plus élevé pour les étudiants scientifiques. En sciences humaines et sociales les bacheliers sont particulièrement nombreux à quitter l'établissement à l'issue de la première année (48 %). Mécaniquement, ces départs ont un impact sur la réussite en licence.

Lorsque les bacheliers passent en deuxième année, le profil scolaire continue d'impacter la réussite au diplôme. En effet, les bacheliers généraux ayant obtenu leur bac avec mention et sans retard valident plus souvent leur licence en trois ans (78 % contre 66 % pour les autres bacheliers généraux).

Les écarts de réussite entre disciplines s'expliquent en partie par des différences de publics accueillis. En effet le profil scolaire des étudiants influence d'une part le passage en deuxième année et d'autre part le départ de la formation et en définitive les chances de réussite au diplôme. Et les bacheliers s'inscrivant en lettres et arts sont plus souvent dotés d'un parcours scolaire favorable à la réussite, tandis qu'à l'inverse les bacheliers de sciences humaines et sociales sont moins bien dotés scolairement.

### Source et méthodologie

#### Source :

Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

#### Champ :

Cohorte de bacheliers s'inscrivant en première année de licence l'année d'obtention de leur bac. Les étudiants « cumulatifs », c'est-à-dire inscrits parallèlement en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ont été retirés de l'analyse puisqu'ils ne suivent pas les cours à l'université.

#### Méthodologie :

Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année.

La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite ailleurs.

<sup>2</sup> Source : « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021 », Note Flash n°30, MESRI-SIES, novembre 2022